



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Saint-Sulpice-la-Forêt (35)

« Saint-Sulpice 2030 » : un projet urbain transversal et participatif

Afin de réfléchir au devenir de la commune et d'alimenter le futur PLU intercommunal, la nouvelle municipalité accompagnée par l'AUDIAR, a lancé une démarche participative autour de la question « Comment imaginez-vous Saint-Sulpice dans 15 ans en terme d'urbanisme ? ».

Petite commune de Rennes Métropole située en bordure de la forêt de Rennes, Saint-Sulpice-la-Forêt compte 1400 habitants. A l'arrivée des nouveaux élus en 2014, la commune et notamment son centre-bourg avaient peu évolué en matière d'urbanisme depuis les 15 dernières années.

➤ Un besoin de se projeter

« Le PLU datait de plus de 10 ans et aucune étude n'était disponible concernant les enjeux de renouvellement urbain, d'aménagement du centre-bourg, de maillage viaire, de diagnostics d'usage ou patrimonial » explique Yann Huaumé, maire. D'où la nécessité ressentie par les élus de réfléchir à un projet urbain. « Cela demande d'étudier tant la question de l'habitat, de l'environnement, de l'architecture, du patrimoine bâti, de la vie locale et des commerces, des déplacements, des zones à aménager ou à préserver, des voies et liaisons... » complète l' élu.

➤ Préparer l'équipe municipale

Préalablement à la mise en œuvre de la démarche, les élus se sont retrouvés en séminaire au cours de deux samedis. A cette occasion, ils ont travaillé sur la question de l'identité de la commune, de la participation, de la définition du cahier des charges relatif à la démarche de concertation... « Une étape essentielle permettant de partir unanimement sur un projet compris et partagé par tous les élus, et



La démarche a démarré par un diagnostic en marchant où des groupes d'habitants ont pu partager leur appréciation et connaissance du territoire communal

d'appréhender l'investissement de chacun » estime le maire.

➤ Co-construire le projet avec les habitants

La participation des habitants apparaît comme une évidence pour cette toute nouvelle équipe municipale élue en 2014 : Pour l'élaboration du projet urbain, « nous souhaitons que les réponses apportées ne soient pas que la simple émanation des réflexions des élus ou d'experts mais le fruit d'un débat public et démocratique ». Pour la municipalité, cela passe par :

- construire un savoir commun sur le sujet, permettre l'appropriation du sujet par chacun,
- proposer un véritable espace d'expression et d'action aux habitants, qui peuvent discuter et débattre des évolutions futures de la commune.

Sur la base de ce cahier des charges, la

Une caravane et un site internet



En parallèle des ateliers, les habitants étaient invités à contribuer au projet urbain :

- lors de la douzaine de permanences de la « caravane de la concertation »

- sur le site internet de la commune

où l'on pouvait trouver la synthèse des ateliers, une boîte à idées, une carte collaborative, un groupe de discussion... permettant à chacun d'exprimer son point de vue. ■

municipalité contacte alors l'AUDIAR (Agence d'urbanisme de l'agglomération rennaise) et co-construit avec elle une méthode permettant de réaliser son projet urbain partagé.

➤ Une démarche en deux temps

La démarche comporte deux temps de concertation très distincts :

- un temps de diagnostic pour analyser les points forts et les points faibles de la commune ainsi que les obligations et orientations (SCOT, PLU...) encadrant la capacité de faire de la collectivité.
- un temps de projection pour imaginer Saint-Sulpice en 2030 au regard des enjeux repérés, et proposer des scénarios qui permettront d'abonder les solutions possibles d'aménagement et de renouvellement urbain.

➤ Les rendez-vous de la concertation

Les « rendez-vous de la concertation » ont permis de travailler de nombreux thèmes avec les habitants : habitat, environnement, architecture, patrimoine bâti, vie locale, déplacements... Ces rdv font appel à « l'expertise d'usage » de tous les habitants, mais également à leur sensibilité. Il y en a eu cinq au total :

- pour le temps du diagnostic, un « diagnostic en marchant », (samedi matin) permettant à tous de découvrir ou de partager la connaissance du territoire communal en empruntant l'un des trois itinéraires pré-établis par l'équipe projet, puis

“ La dimension participative est un puissant facteur de lien social et d'attachement des habitants et acteurs locaux à leur territoire. ”



Yann Huaumé, maire

deux ateliers de diagnostic en salle en travaillant sur plans.

- pour le temps de la projection, deux ateliers similaires étaient proposés à une quinzaine de jours d'intervalle (19h-22h30). Au cours de ces ateliers, par groupes de 4 à 6, les habitants et les élus ont été invités à co-construire le projet urbain thème par thème... avant d'effectuer une synthèse de l'ensemble des thèmes sur une carte. Un travail qui s'est avéré extrêmement riche !

Chacun de ces deux temps s'est soldé par la réalisation d'une synthèse, présentée ensuite en réunion publique. 19 à 40 participants se sont mobilisés pour chaque atelier ; 60 et 80 habitants pour les réunions publiques intermédiaires de restitution.

➤ Un atelier « regards croisés » avec BRUDED

À la fin de l'étape de diagnostic, la municipalité souhaitait bénéficier d'un regard extérieur et critique sur la problématique de la seule liaison est-ouest existante, passant par la rue centrale. Elle a fait appel à BRUDED afin d'organiser une rencontre avec des élus d'autres communes, « pour entendre une interprétation distanciée et nourrir sa réflexion sur cette question ».



A la fin de la phase diagnostic, des cartes thématiques ont été produites avec les points forts/faibles, les problématiques à résoudre

➤ La finalisation du projet

Sur la base des huit scénarios des habitants cartographiés par l'AUDIAR, un comité technique (le maire, deux adjoints et l'AUDIAR) s'est réuni une fois par mois de janvier à juin 2017 pour préparer les supports, animations et contenus à proposer lors des réunions mensuelles des élus sur le projet urbain. L'équipe municipale, en présence de l'AUDIAR, a travaillé sur une carte de synthèse, thème par thème, secteur par secteur. Le projet urbain a été finalisé et validé par les élus lors de la dernière rencontre sous forme de balade sur site, qui a permis de confronter les dessins au terrain. Il a ensuite été restitué aux habitants au cours d'une réunion publique qui s'est tenue en septembre, avant enquête publique dans le cadre du PLUi.

➤ Une satisfaction réelle

Pour le maire, « la dimension participative de ce projet a permis de prendre collectivement de la hauteur, tant pour les habitants que pour les élus. Des sujets comme le renouvellement urbain deviennent plus acceptables dès lors que l'on comprend les enjeux, limites et opportunités qui s'offrent autour de cette question ».

➤ Éléments financiers

- 20 000 € investis sur la partie démarche participative
- la réalisation des documents d'urbanisme par l'AUDIAR est prise en charge par Rennes Métropole. ■



Un habitant expose le scénario de projet urbain élaboré par son groupe

CONTACT

Yann Huaumé, maire - 02 99 66 23 63 - yann.huaume@saint-sulpice-la-foret.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

